

Liste des servitudes d'utilité publique (SUP)

Date 20/03/2024

Territoire :

Pays de la Petite-Pierre

	Catég. SUP	Nom SUP	Description	Gestionnaire	Actes	Date Décision	communes concernées	Le cas échéant Abrogé le :
1	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Source Pfaffeneck n° 197.2.2 à ERCKARTSWILLER : - périmètre de protection immédiate - périmètre de protection rapprochée	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêté préfectoral	09/10/2000	ERCKARTSWILLER	
2	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Source des "Sept Fontaines" à SPARSBACH : - périmètre de protection éloignée	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêté préfectoral	04/12/1975	ERCKARTSWILLER	
3	JS1	- PATRIMOINE SPORTIF - Servitudes de protection des équipements sportifs.		DRAJES			ERCKARTSWILLER	
4	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.	Sur la limite de ban communal	ORANGE			ERCKARTSWILLER	
5	T4/T5	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement (aérodromes civils et militaires).	Aérodrome de Phalsbourg-Bourscheid	Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense de Phalsbourg	Décret	05/01/1993	ERCKARTSWILLER	
6	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Alt max 460 m NGF. Périmètre de 24 km. Aérodrome militaire de Phalsbourg-Bourscheid	Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense de Phalsbourg			ERCKARTSWILLER	

1	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Maisons troglodytiques de Graufthal / Partiellement Inscrit / rue principale Graufthal / Maisons semi-troglodytiques de Graufthal : les éléments bâtis / 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	20/12/1988	ESCHBOURG	
2	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Vestiges de l'ancienne abbaye de Graufthal / Inscrit / rue principale Graufthal / Abbaye de Graufthal (vestiges de l'ancienne) / 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	08/10/1984	ESCHBOURG	
3	AC2	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection des sites et des monuments naturels classés ou inscrits.	Site de Graufthal constitué par le triangle formé par la route et la vallée de la Zinsel, la rue du Village et la falaise rocheuse	DREAL	Arrêté préfectoral	18/11/1938	ESCHBOURG	
4	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Syndicat des Eaux de DRULINGEN : -périmètres de protection rapprochée du forage F2, n°197-6-20 de la Petite Pierre	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêté préfectoral	05/02/1991	ESCHBOURG	
5	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Syndicat des Eaux de DRULINGEN : -périmètres de protection rapprochée et éloignée des forages n°26 et 27, forages 197-5-26 et 197-5-27	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêté DUP	31/03/1987	ESCHBOURG	
6	PM1	- SECURITE PUBLIQUE - Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRNP) et Plans de Prévention des Risques Miniers (PPRM).	Plan de prévention des risques inondation du bassin versant de la Zorn et du Landgraben	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES 67	Arrêté préfectoral	26/08/2010	ESCHBOURG	
7	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.		ORANGE			ESCHBOURG	
8	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.	Câble souterrain de télécommunications à grande capacité n° F 111 METZ – STRASBOURG	ORANGE	Arrêté préfectoral	12/06/1991	ESCHBOURG	
9	T4/T5	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement (aérodromes civils et militaires).	Aérodrome de Phalsbourg-Bourscheid	Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense de Phalsbourg	Décret	05/01/1993	ESCHBOURG	
10	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Alt max 460 m NGF. Perimetre de 24 km de rayon. Aerodrome militaire de Phalsbourg-Bourscheid	Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense de Phalsbourg			ESCHBOURG	

1	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de la Haute Moder : protection des captages d'Eau Potable (sources de Zittersheim (Neumatt) n°01972X0001, de REIPERTSWILLER(Melch) n°01973X0030, de FROHMULH (S1) n°01971X0010 et F (S2) n°01971X0011 et de forages de LICHTENBERGn°01974X0056, de REIPERTSWILLER n°01973X0046, de WIMMENAU n°01973X0045 et de WINGEN-SUR-MODER n°01972X0079) -périmètre de protection rapprochée des sources de FROHMUHL	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêté préfectoral	10/06/2009	FROHMUHL	
2	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.		ORANGE			FROHMUHL	
3	T1	- COMMUNICATIONS - VOIES FERREES - Servitudes relatives aux voies ferrées.	Ligne SNCF	SNCF			FROHMUHL	
4	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Alt max 460 m NGF. Périmètre de 24 km de rayon. Aéroport militaire de Phalsbourg-Bourscheid	Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense de Phalsbourg			FROHMUHL	

1	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.		ORANGE			HINSBOURG	
2	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Alt max 460 m NGF. Périmètre de 24 km de rayon. Aérodrome militaire de Phalsbourg-Bourscheid	Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense de Phalsbourg			HINSBOURG	

1	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Banc-reposoir / Inscrit / RD 9 / Banc-reposoir / 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	10/08/1988	LA PETITE-PIERRE	
2	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Ancienne maison de garde / Inscrit / 24 rue principale / Maison de garde du 16e siècle / 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	21/04/1934	LA PETITE-PIERRE	
3	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Eglise mixte de l'Assomption / Partiellement Classé-Inscrit / place du château / Monuments funéraires du Comte Buckhard et de sa femme encastés dans le mur occidental de la nef + chœur y compris les peintures murales qu'il renferme / 500 m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêtés préfectoraux	21/04/1934 05/05/1969	LA PETITE-PIERRE	
4	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Ruines du château & enceintes fortifiées / Classé / Château (ruines) et enceintes fortifiées (restes) / 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	27/04/1922	LA PETITE-PIERRE	
5	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Commune de LA PETITE-PIERRE : - périmètres de protection immédiate, rapprochée et éloignée autour des captages A.E.P. Indices : Forage F2 n° 197/6/20 Source Kohlthal n° 197/6/51 Source Imsthal n° 197/6/52 Forage n° 197/9/19 (alimentation de secours) Sources n° 197/6/34, 35, 36, 70 (alimentation de secours)	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêté préfectoral	05/02/1991	LA PETITE-PIERRE	
6	JS1	- PATRIMOINE SPORTIF - Servitudes de protection des équipements sportifs.		DRAJES			LA PETITE-PIERRE	
7	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.		ORANGE			LA PETITE-PIERRE	
8	T4/T5	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement (aérodromes civils et militaires).	Aérodrome de Phalsbourg - Bourscheid	Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense de Phalsbourg	Décret	05/01/1993	LA PETITE-PIERRE	
9	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Alt max 460 m NGF. Périmètre de 24 km de rayon. Aérodrome militaire de Phalsbourg-Bourscheid	Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense de Phalsbourg			LA PETITE-PIERRE	

1	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Commune de REIPEWILLER : Eglise simultanée Saint-Jacques-le-Majeur / Classé Monument historique / Rue de l'Église / Périmètre de protection d'un rayon de 500 mètres	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	30/12/1983	LICHTENBERG	
2	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Forteresse / Classé / Lieudit Schlossberg / Forteresse / 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	01/05/1878	LICHTENBERG	
3	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Syndicat des Eaux d'OFFWILLER et Environs: -périmètre de protection rapprochée des captages d'eau potable sur les bans des communes de Rothbach et d'Offwiller	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêté préfectoral	22/03/2005	LICHTENBERG	
4	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	SIVOM de la Haute-Moder: -périmètre de protection rapprochée du forage de Lichtenberg (n°01974X0056)	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêté préfectoral	10/06/2009	LICHTENBERG	
5	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Syndicat des Eaux de Moder: -périmètres de protection immédiate et rapprochée des forages n°P1 à P6 situés sur le ban des communes de Lichtenberg, Rothbach et Offwiller	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêté préfectoral	29/11/2004	LICHTENBERG	
6	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	DN450-1980-OBERGAILBACH-STRASBOURG(ALSACE NORD) 67.7 bar 0.848066 kilomètres / traversant / enterré / SUP1 : 165 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	LICHTENBERG	
7	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Pipeline de la Raffinerie de Lorraine (PLRL) diam 18"	PIPELINE DE LA RAFFINERIE DE LORRAINE	Décret	06/06/1969	LICHTENBERG	
8	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Conduite de transport d'hydrocarbures exploitée par TOTAL Petrochemichals France diam 16" (406 mm)	TOTAL PETROCHEMICALS FRANCE	Décret	24/02/1967	LICHTENBERG	
9	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	-Gazoduc HP diam 450 Obergailbach-STRASBOURG	GRT GAZ			LICHTENBERG	
10	I4	- ENERGIE - Servitudes relatives au transport d'énergie électrique.	aérien / Ligne 63kV NO 1 GOETZENBRUCK-PFAFFENHOFFEN	RTE Centre D&I Nancy			LICHTENBERG	
11	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.		ORANGE			LICHTENBERG	
12	T1	- COMMUNICATIONS - VOIES FERREES - Servitudes relatives aux voies ferrées.	Ligne SNCF de MOMMENHEIM à SARREGUEMINES	SNCF			LICHTENBERG	
13	T4/T5	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement (aérodromes civils et militaires).	Aérodrome de Phalsbourg-Bourscheid Alt NGF max: 460 m	Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense de Phalsbourg	Décret	05/01/1993	LICHTENBERG	
14	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Alt max 460 m NGF. Périmètre de 24 km. Aérodrome militaire de Phalsbourg-Bourscheid	Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense de Phalsbourg			LICHTENBERG	

1	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Commune d'OTTWILLER : Banc reposoir napoléonien / Classé / RD13 / Périmètre de 500m.	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	12/12/1992	LOHR	
2	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	PROJET de périmètre de protection rapprochée et éloignée du forage n°3 du Syndicat des Eaux de DRULINGEN et Environs.	AGENCE REGIONALE DE SANTE	PROJET		LOHR	
3	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Syndicat Intercommunal des Eaux de DRULINGEN et Environs : Dérivation des eaux et protection des captages d'eau potable (sources n° 197-5-23 à 25, forage 1 n° 197-5-26 et forage 2 n° 197-5-27 situés sur le ban des communes de ESCHBOURG et LOHR) - périmètres de protection rapprochée et éloignée	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêté préfectoral	31/03/1987	LOHR	
4	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.	Portant déclaration d'utilité publique du projet de mise en place du câble souterrain de télécommunications à grande capacité n° F 111 METZ – STRASBOURG	ORANGE	Arrêté préfectoral	11/10/1990	LOHR	
5	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.		ORANGE			LOHR	
6	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Alt max 460 m NGF. Périmètre de 24 km de rayon. Aérodrome militaire de Phalsbourg-Bourscheid	Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense de Phalsbourg			LOHR	

1	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Commune d'OTTWILLER : Banc reposoir napoléonien / Classé / RD 13 / Périmètre de 500m.	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	12/12/1992	PETERSBACH	
2	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Commune de STRUTH : Synagogue / Inscrit / rue principale / Périmètre de 500m.	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	16/07/1987	PETERSBACH	
3	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	PROJET Périmètres de protection rapprochée et éloignés du forage n°3 du Syndicat des Eaux de DRULINGEN et Environs	AGENCE REGIONALE DE SANTE	PROJET		PETERSBACH	
4	EL7	- CIRCULATION ROUTIERE - Servitudes d'alignement.	RD 9	COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE	Décision	16/02/1827	PETERSBACH	
5	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Alt max 460 m NGF. Périmètre de 24 km de rayon. Aéroport militaire de Phalsbourg-Bourscheid	Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense de Phalsbourg			PETERSBACH	

1	T4/T5	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement (aérodromes civils et militaires).	Aérodrome de Phalsbourg – Bourscheid	Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense de Phalsbourg	Décret	05/01/1993	PFALZWEYER	
2	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Alt max 460 m NGF. Périmètre de 24 km de rayon. Aérodrome militaire de Phalsbourg-Bourscheid	Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense de Phalsbourg			PFALZWEYER	

1	EL7	- CIRCULATION ROUTIERE - Servitudes d'alignement.	RD 935	COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE	Décision	26/01/1901	PUBERG	
2	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.		ORANGE			PUBERG	
3	T1	- COMMUNICATIONS - VOIES FERREES - Servitudes relatives aux voies ferrées.	Ligne de MOMMENHEIM à SARREGUEMINES	SNCF			PUBERG	
4	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Alt max 460 m NGF. Périmètre de 24 km de rayon. Aérodrome militaire de Phalsbourg-Bourscheid	Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense de Phalsbourg			PUBERG	

1	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Eglise mixte Saint-Jacques-Le-Majeur / Classé / rue de l'église / 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	30/12/1983	REIPERTSWILLER	
2	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de la Haute Moder : - périmètre de protection rapprochée du forage de REIPERTSWILLER (n° 01973X0046) - périmètre de protection rapprochée du forage de la source Melch (n° 01973X0030)	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêté préfectoral	10/06/2009	REIPERTSWILLER	
3	I4	- ENERGIE - Servitudes relatives au transport d'énergie électrique.	aérien / Ligne 63kV NO 1 GOETZENBRUCK-PFAFFENHOFFEN	RTE Centre D&I Nancy			REIPERTSWILLER	
4	PT2	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles.	Liaison hertzienne DABO Le Valsberg – HOHEKIRKEL - zone spéciale de dégagement délimitée par deux traits distants de 200 mètres Altitude NGF maximale : variable (240, 260, 300, 380, 340 m)	SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DEFENSE	Décret	26/01/1984	REIPERTSWILLER	
5	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.		SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE			REIPERTSWILLER	

1	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Commune de WINGEN-SUR-MODER : Ancienne verrerie du Hochberg : ateliers et habitations subsistants (façades et toitures) / partiellement inscrit / périmètre de 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	12/09/1996	ROSTEIG	
2	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Commune de WINGEN-SUR-MODER : Château Teutsch (ancien) / Partiellement inscrit / périmètre de 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	10/04/1996	ROSTEIG	
3	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Trois pierres druidiques dites "dreipeterstein" / Situées dans la forêt domaniale de LA PETITE-PIERRE Nord / Classé / périmètre de 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	12/11/1931	ROSTEIG	
4	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	DN450-1980-OBERGAILBACH-STRASBOURG(ALSACE NORD) 67.7 bar 0.00999504 kilomètres / traversant / aerien / SUP1 : 165 m SUP2 : 13 m SUP3 : 13 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	ROSTEIG	
5	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	DN450-1980-OBERGAILBACH-STRASBOURG(ALSACE NORD) 67.7 bar 2.78696 kilomètres / traversant / enterrer / SUP1 : 165 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	ROSTEIG	
6	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Pipeline ATOFINA diamètre 16" (406 mm)	SPSE	Décret	24/02/1967	ROSTEIG	
7	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Pipeline PRL diamètre 18" (457 mm)	SPSE	Décret	06/06/1969	ROSTEIG	
8	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Canalisation de gaz haute pression DN 450 OBERGAILBACH - STRASBOURG	GRT GAZ			ROSTEIG	
9	JS1	- PATRIMOINE SPORTIF - Servitudes de protection des équipements sportifs.		DRAJES			ROSTEIG	
10	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.		ORANGE			ROSTEIG	
11	T1	- COMMUNICATIONS - VOIES FERREES - Servitudes relatives aux voies ferrées.	Ligne SNCF de MOMMENHEIM à SARREGUEMINES	SNCF			ROSTEIG	
12	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Alt max 460 m NGF. Périmètre de 24 km de rayon. Aéroport militaire de Phalsbourg-Bourscheid	Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense de Phalsbourg			ROSTEIG	

1	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Commune d'ESCHBOURG : Périmètre de visibilité (500m) Maisons troglodytiques de Graufthal / inventaire Monument Historique	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	20/12/1988	SCHOENBOURG	
2	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Commune d'ESCHBOURG : Périmètre de visibilité (500m) Abbaye de Graufthal / inventaire Monument Historique	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	08/10/1984	SCHOENBOURG	
3	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Syndicat Intercommunal des Eaux de DRUNLINGEN et Environs : Captages d'eau potable situés sur les territoires des communes de ESCHBOURG et de LOHR : - 3 périmètres de protection rapprochée - périmètre de protection éloignée	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêté préfectoral	31/03/1987	SCHOENBOURG	
4	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.	Câble de transmission régional : - Câble RG 67/108 G1 SAVERNE-SARRE-UNION, posé en tranchée commune avec le câble F 111/4 METZ-STRASBOURG	ORANGE	Arrêté préfectoral	12/06/1991	SCHOENBOURG	
5	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.	Câble n° 14 P 0,6 série 82 SCHOENBOURG-Réservoir d'Eau, posé en terrain privé sur la parcelle n° 494 au lieu-dit Kleinfeld : bande de terrain grevée de servitudes d'une largeur de deux mètres sur une longueur de 225 mètres de la route départementale n° 122 au nouveau réservoir d'eau. Pose d'une armoire de Sous Répartition en bordure de la propriété sise au n° 12, rue Principale.	ORANGE	Conventions	25/04/1979 07/05/1979	SCHOENBOURG	
6	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.		ORANGE			SCHOENBOURG	
7	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.	Câbles de Transmission du Réseau National - Câble TRN Fibre Optique F 111 METZ-STRASBOURG, tronçon n° 4 SARREGUEMINES-SAVERNE : posé en pleine terre en terrains privés aux lieux-dits "Kleinfeld", "Nachtweid", "Zwerchfeld", "Altacker", "Muehlfeld", "Village", "Kurtze Abwand", "Fuenfacker", "Rehberg", "Doell" et "Rehkopf".	ORANGE	Arrêté préfectoral	11/10/1990	SCHOENBOURG	
8	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Alt max 460 m NGF. Périmètre de 24 km de rayon. Aérodrome militaire de Phalsbourg-Bourscheid	SERVICE NATIONAL DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE			SCHOENBOURG	

1	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Ville d'INGWILLER : Captage de la source des "Sept Fontaines" n°01973X0007 et du forage de la Ville d'INGWILLER n°01973X0008 - périmètre de protection rapprochée et éloignée	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêté préfectoral	04/12/1975	SPARSBACH	
2	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Commune de WEITERSWILLER : Protection des captages d'eau potable Forage n°0197.7X.0039 - périmètre de protection éloignée	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêté préfectoral	15/12/2004	SPARSBACH	
3	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin (périmètre de SPARSBACH) : Dérivation des Eaux et Protection des Captages d'Eau Potable - forage de SPARSBACH n°01973X0047 - périmètres de protection rapprochée et éloignée	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêté préfectoral	07/02/2008	SPARSBACH	
4	PT2	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles.	Liaison hertzienne DABO-le Valsberg_HASPELSCHIEDT-Hohekkirkel	Ministère de la Défense - CNGF - Cellule Sites et Servitudes	Décret	26/01/1984	SPARSBACH	
5	T4/T5	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement (aérodromes civils et militaires).	Aérodrome de Phalsbourg-Bourscheid	Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense de Phalsbourg	Décret	05/01/1993	SPARSBACH	
6	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Alt max 460 m NGF. Périmètre de 24 km de rayon. Aérodrome militaire de Phalsbourg-Bourscheid	Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense de Phalsbourg			SPARSBACH	

1	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Synagogue / Inscrit / rue principale / périmètre de 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	16/07/1987	STRUTH	
2	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Banc-reposoir napoléonien / Inscrit / RD 78 / périmètre de 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	09/05/1988	STRUTH	
3	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de la Haute Moder : Protection des Captages d Eau Potable des sources de Frohmuhl (source S1 n°01971X0010 et S2 n°01971XX0011) situées sur le ban de la commune de FROHMUHL -périmètre de protection rapprochée	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêté préfectoral	10/06/2009	STRUTH	
4	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Alt max 460 m NGF. Périmètre de 24 km de rayon. Aérodrome militaire de Phalsbourg-Bourscheid	Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense de Phalsbourg			STRUTH	

1	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Commune de STRUTH : Synagogue, y compris la tribune des femmes et l'aron-ha-qodesh avec son mur de clôture / Inscrit / Rue Principale / Périmètre de protection de 500 m.	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	16/07/1987	TIEFFENBACH	
2	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Commune de STRUTH : Banc-reposoir napoléonien / Inscrit / RD 78 / Périmètre de protection de 500 m.	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	09/04/1988	TIEFFENBACH	
3	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de la Haute Moselle : Protection des Captages d'Eau Potable (sources de Frohmuhl 1 n°01971X0010 et Frohmuhl 2 n°01971X0011) - périmètre de protection rapprochée	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêté préfectoral	10/06/2009	TIEFFENBACH	
4	EL7	- CIRCULATION ROUTIERE - Servitudes d'alignement.	RD 919	COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE	Décision	30/01/1906	TIEFFENBACH	
5	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	PHALSBOURG-WALSCHBRONN - PMS 78.4 bar - DN 200 - Long : 865,3 m - enterrée - SUP 1 : 125 - SUP 2 : 15 - SUP 3 : 10	TRAPIL ODC	Arrêté préfectoral	17/07/2017	TIEFFENBACH	
6	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Pipe-line de défense commune Liaison PHALSBOURG-ZWEIBRUCKEN	TRAPIL ODC	Décret	22/11/1958	TIEFFENBACH	
7	I4	- ENERGIE - Servitudes relatives au transport d'énergie électrique.	aérien / Ligne 63kV NO 1 DRULINGEN-GOETZENBRUCK	RTE Centre D&I Nancy			TIEFFENBACH	
8	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.		ORANGE			TIEFFENBACH	
9	T1	- COMMUNICATIONS - VOIES FERREES - Servitudes relatives aux voies ferrées.	Ligne MOMMENHEIM à SARREGUEMINES	SNCF			TIEFFENBACH	
10	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Alt max 460 m NGF. Périmètre de 24 km de rayon Aérodrome militaire de Phalsbourg-Bourscheid	Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense de Phalsbourg			TIEFFENBACH	

1	A5	- CANALISATIONS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - Servitudes relatives aux canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement.	Collecteur intercommunal d'assainissement	MAIRIE	Arrêté préfectoral	22/02/1979	WIMMENAU
2	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	PPM / Eglise protestante / lieu-dit Kirchmatt / Inscrit / Maison et moulin ; façades et toitures ; mécanisme du moulin	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	07/12/1995	WIMMENAU
3	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Commune de REIPERTSWILLER : Eglise simultanée Saint-Jacques-le-Majeur / Classé / Rue de l'Eglise / (partie du périmètre de protection d'un rayon de 500 mètres intéressant la commune de WIMMENAU)	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	30/12/1983	WIMMENAU
4	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	PPM / Maison et moulin à huile / 31-32 rue principale / Partiellement Inscrit	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	28/12/1984	WIMMENAU
5	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de la Haute Moder : - périmètre de protection rapprochée du forage de Wimmenau n°01973X0045	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêté préfectoral	10/06/2009	WIMMENAU
6	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	DN450-1980-OBERGAILBACH-STRASBOURG(ALSACE NORD) 67.7 bar 3.45101 kilomètres / traversant / enterré / SUP1 : 165 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	WIMMENAU
7	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Oléoduc de la Sarre : pipe-line de la Raffinerie de Lorraine PRL diamètre 18 " (457 mm) et TOTAL PETROCHEMICALS France (anciennement ATOFINA) diamètre 16 " (406 mm)	PIPELINE DE LA RAFFINERIE DE LORRAINE	Décret	06/06/1969	WIMMENAU
8	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Canalisation de gaz haute pression DN 450 OBERGAILBACH - STRASBOURG	GRT GAZ			WIMMENAU
9	I4	- ENERGIE - Servitudes relatives au transport d'énergie électrique.	Ligne électrique exploitée par RTE : -ligne 63 kv GOETZENBRUCK_PFAFFENHOFFEN (Lorraine)	RTE Centre D&I Nancy			WIMMENAU
10	PT2	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles.	Liaison hertzienne DABO-Le Valsberg_HASPELSCHIEDT-Hohekkirckel	Ministère de la Défense - CNGF - Cellule Sites et Servitudes	Décret	26/01/1984	WIMMENAU
11	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.	Câble de transmission FT n°1 Câble de transmission FT n°2 Etablissement de servitudes pour la pose et l'entretien de la liaison souterraine de télécommunications à fibres optiques RG 67 – 127 G 1 INGWILLER – SARRE UNION – TR1 et 2 INGWILLER – WINGEN	ORANGE	Arrêté préfectoral	29/09/1994	WIMMENAU
12	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.		ORANGE			WIMMENAU
13	T1	- COMMUNICATIONS - VOIES FERREES - Servitudes relatives aux voies ferrées.	Ligne MOMMENHEIM à SARREGUEMINES	SNCF			WIMMENAU
14	T4/T5	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement (aérodromes civils et militaires).	Aérodrome de Phalsbourg-Bourscheid	Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense de Phalsbourg	Décret	05/01/1993	WIMMENAU
15	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Alt max 460 m NGF. Périmètre de 24 km de rayon. Aérodrome militaire de Phalsbourg-Bourscheid	Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense de Phalsbourg			WIMMENAU

1	A5	- CANALISATIONS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - Servitudes relatives aux canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement.	Collecteur intercommunal d assainissement WINGEN-SUR-MODER - WIMMENAU	MAIRIE	Arrêté préfectoral	22/02/1979	WINGEN-SUR-MODER
2	A5	- CANALISATIONS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - Servitudes relatives aux canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement.	Conduite d'eau potable alimentant l'annexe du Stauffersberg à WINGEN-SUR-MODER	MAIRIE	Arrêté préfectoral	12/12/1979	WINGEN-SUR-MODER
3	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Verrerie du Hochberg (ancienne) / Partiellement Inscrit / 40-42 rue du hochberg / Façades et toitures des ateliers et habitations subsistants / 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	12/09/1996	WINGEN-SUR-MODER
4	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Communes de ROSTEIG et WINGEN-SUR-MODER : Trois pierres druidiques, dites Dreipeterstein / Classé / Périmètre de protection de 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	12/11/1931	WINGEN-SUR-MODER
5	AC1	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Château Teutsch (ancien) / Partiellement Inscrit / 24 rue du hochberg / Façades et toitures / 500m	MINISTERE DE LA CULTURE	Arrêté préfectoral	10/04/1996	WINGEN-SUR-MODER
6	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de la Haute Moder : Protection des Captages d'Eau Potable - forage WINGEN SUR MODER n°01972X0079 - périmètre de protection rapprochée	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêté préfectoral	10/06/2009	WINGEN-SUR-MODER
7	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	DN80-1980-WINGEN-SUR-MODER-WINGEN-SUR-MODER(CI) 67.7 bar 0.00019974 kilomètres / traversant / enterre / SUP1 : 45 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	WINGEN-SUR-MODER
8	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	DN80-1980-WINGEN-SUR-MODER-WINGEN-SUR-MODER(CI) 67.7 bar 0.657382 kilomètres / traversant / enterre / SUP1 : 15 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	WINGEN-SUR-MODER
9	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	DN80-1980-WINGEN-SUR-MODER-WINGEN-SUR-MODER(CI) 67.7 bar 0.00201106 kilomètres / traversant / enterre / SUP1 : 25 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	WINGEN-SUR-MODER
10	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	67538-WINGEN-SUR-MODER-01(CI LALIQUE) - bar 0.0 kilomètres / traversant / - / SUP1 : 35 m SUP2 : 6 m SUP3 : 6 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	WINGEN-SUR-MODER
11	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	DN450-1980-OBORGAILBACH-STRASBOURG(ALSACE NORD) 67.7 bar 0.0 kilomètres / impactant / aerien / SUP1 : 165 m SUP2 : 13 m SUP3 : 13 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	WINGEN-SUR-MODER
12	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	DN80-1980-WINGEN-SUR-MODER-WINGEN-SUR-MODER(CI) 67.7 bar 0.000337392 kilomètres / traversant / enterre / SUP1 : 95 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	WINGEN-SUR-MODER
13	I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	DN450-1980-OBORGAILBACH-STRASBOURG(ALSACE NORD) 67.7 bar 4.96927 kilomètres / traversant / enterre / SUP1 : 165 m SUP2 : 5 m SUP3 : 5 m	GRT GAZ	Arrêté préfectoral	24/11/2016	WINGEN-SUR-MODER
14	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Pipeline des Raffineries de Lorraine : P/R/L (diamètre 18" - 457 mm)	PIPELINE DE LA RAFFINERIE DE LORRAINE		06/06/1969	WINGEN-SUR-MODER
15	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Pipeline TOTAL PETROCHEMICALS France : (ancien. ATOFINA) (diamètre 16" - 406 mm)	TOTAL PETROCHEMICALS FRANCE		24/02/1967	WINGEN-SUR-MODER

1	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Gazoduc D.N.80 : WINGEN-SUR-MODER / WINGEN-SUR-MODER	GRT GAZ			WINGEN-SUR-MODER	
2	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Conduite d'alimentation de la cristallerie LALIQUE à WINGEN-SUR-MODER	GRT GAZ	Arrêté	05/02/1987	WINGEN-SUR-MODER	
3	I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Gazoduc D.N.450 : OBERGAILBACH-STRASBOURG	GRT GAZ	Conventions amiables		WINGEN-SUR-MODER	
4	JS1	- PATRIMOINE SPORTIF - Servitudes de protection des équipements sportifs.	C.V. St Augustin C.V. St Laurent Chalet du Fishtal	DRAJES			WINGEN-SUR-MODER	
5	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.		ORANGE			WINGEN-SUR-MODER	
6	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.	Câble de transmission FT 1 Câble de transmission FT 2 Câble de transmission FT 3 Etablissement de servitudes pour la pose et l'entretien de la liaison souterraine de télécommunications à fibres optiques RG 67 – 127 G 1 INGWILLER – SARRE UNION – TR1 et 2 INGWILLER – WINGEN SUR MODER	ORANGE	Arrêté préfectoral	29/03/1994	WINGEN-SUR-MODER	
7	T1	- COMMUNICATIONS - VOIES FERREES - Servitudes relatives aux voies ferrées.	Ligne SNCF de MOMMENHEIM à SARREGUEMINES	SNCF			WINGEN-SUR-MODER	
8	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Alt max 460 m NGF. Périmètre de 24 km de rayon. Aéroport militaire de Phalsbourg-Bourscheid	Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense de Phalsbourg			WINGEN-SUR-MODER	

1	AS1	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de la Haute Moselle : Protection du Captage d'Eau Potable de la source Neumatt n° 01972X0001 située à ZITTERSHEIM - périmètre de protection rapprochée	AGENCE REGIONALE DE SANTE	Arrêté préfectoral	10/06/2009	ZITTERSHEIM	
2	INT1	- SALUBRITE PUBLIQUE - Servitudes instituées au voisinage des cimetières.		MAIRIE			ZITTERSHEIM	
3	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.	Etablissement et entretien de câbles souterrains de télécommunications	ORANGE	Arrêté préfectoral	14/09/1984	ZITTERSHEIM	
4	PT3	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.		ORANGE			ZITTERSHEIM	
5	T7	- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Alt max 460 m NGF. Périmètre de 24 km de rayon. Aérodrome militaire de Phalsbourg-Bourscheid	Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense de Phalsbourg			ZITTERSHEIM	